

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES  
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUSS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL  
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES  
AND ANIMAL INDUSTRIES

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET, EQUIPEMENT  
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

COMMUNIQUE N° 00039 /C/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2025 du 11 JUIN 2025 portant attribution de la lettre-commande faisant suite à la Demande de Colation n°001/DC/MINEPIA/CIPM/2025 du 11 avril 2025, relatif à l'acquisition d'aliments pour poisson en vue de l'accompagnement des opérateurs privés.

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00055 /D/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2025 du 11 JUIN 2025 l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande de la consultation suscitée

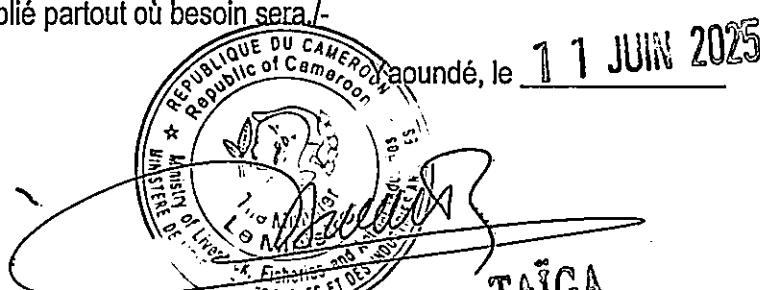
Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
AFRICA INTEGRATED PRODUCTION MANAGEMENT, BP : 31368 Yaoundé, Tél : 697 03 31 30 / 675 17 24 59	Huit millions huit cent quarante-huit mille huit cent trente-deux (8 848 832)	Magasin de la Direction des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques sis à Mvog betsi	Soixante (60) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui suivent n'ont pas été retenus pour les motifs ci-après :

N°	Entreprise Adjudicataire	Rang	Motif de rejet
1	MTBO RECORDS SERVICES SARL, BP : 5253 Yaoundé	2 <sup>ème</sup>	Plus disant
2	ETS ASSOURA LOUMBI, BP : 14431	3 <sup>ème</sup>	Plus disant
3	Ets LOBE & FILS; BP Yaoundé	4 <sup>ème</sup>	Offre technique insatisfaisante

Ils sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres sont détruites.  
Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.-



Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- MINEPIA/CIPM
- Archives/Chronos.